

# –COMMUNIQUÉ DE PRESSE–



Le 12 mai 2014,

## L'Apec crée 15 délégations territoriales

« *Etre au plus près des territoires et du marché de l'emploi, intensifier les liens avec les acteurs institutionnels régionaux, se mobiliser pour répondre aux besoins des cadres, des jeunes et des entreprises, notamment avec la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de Conseil en Evolution Professionnelle et du Compte Personnel de Formation en 2015, tels sont les objectifs de l'Apec avec la mise en place d'une nouvelle organisation* » affirme Jean-Claude Guéry Président de l'Association.

Pour Jean Marie Marx Directeur Général « *La création de 15 délégations territoriales ainsi que la mise en place d'un réseau opérationnel qui désormais se structure autour de 26 centres, et 19 antennes et permanences sur l'ensemble du territoire, s'inscrivent pleinement dans la politique d'aménagement de notre réseau déterminée par le plan stratégique « Apec 2016 ».*

Cette nouvelle organisation a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration. En outre, les Instances représentatives du Personnels ont émis, à l'unanimité, un avis favorable pour celle-ci.

### 15 délégations territoriales



15 délégations territoriales ont été créées couvrant une à deux régions. En fonction de la taille du territoire et de l'importance de son bassin d'emploi, elle comprend une ou plusieurs implantations : « **centres** » dans lesquels l'ensemble des services est délivré, « **antennes** » et « **permanences** ».

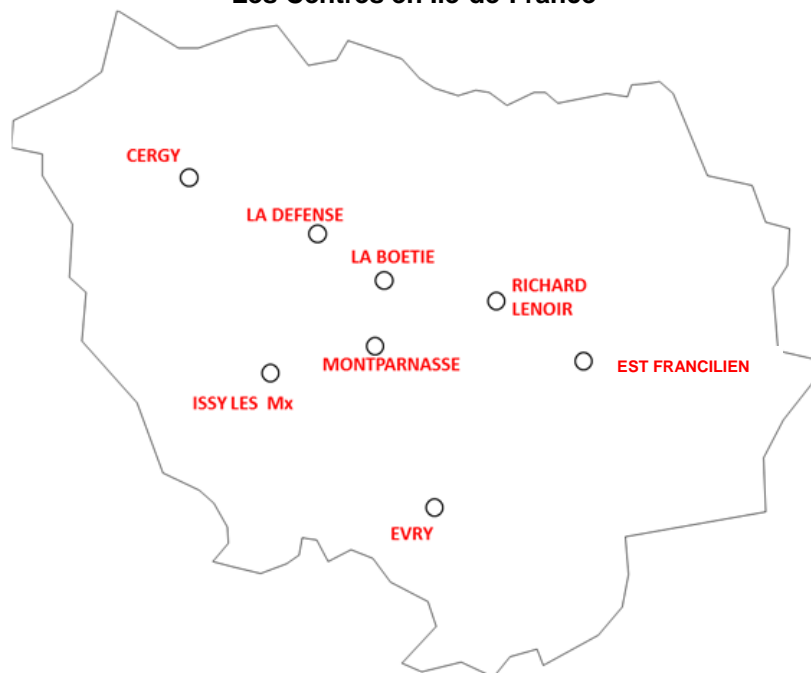
Chaque délégation est dirigée par un(e) Délégué(e) Territorial(e), prenant ses fonctions au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet, et dont les missions sont les suivantes :

- **piloter** l'ensemble des activités Cadres et Entreprises.
- **renforcer la présence** de l'Apec sur ce territoire,
- **intensifier les liens** avec les acteurs institutionnels locaux,

26 centres - 12 antennes - 7 permanences



#### Les Centres en Ile-de-France



**A propos de l'Apec :** Acteur du marché de l'emploi des cadres, l'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel pour anticiper et préparer leur évolution, ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur pour préparer la recherche de leur 1<sup>er</sup> emploi. Elle propose aux entreprises des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion des compétences internes. Aujourd'hui plus de 32 000 entreprises et 800 000 cadres et jeunes utilisent les services de l'Apec via [apec.fr](http://apec.fr) ou dans ses 47 centres implantés dans toute la France. Avec plus de 900 collaborateurs, dont plus de 500 consultants, l'Apec apporte des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure aux cadres et aux entreprises. Retrouvez toutes les informations de l'Apec sur le site [Apec.fr](http://Apec.fr), rubrique « Espace Presse ».